



# Ouragan Matthew

---

## Rapport de situation #4

### Les faits saillants

- Le bilan des dégâts, notamment sur **l'agriculture, les infrastructures et le bâti**, annonce très lourd sur les départements du Grand Sud, particulièrement dans la Grand'Anse et le Sud. Les évaluations ont commencé et seront renforcées dans les prochaines heures, si les conditions météorologiques le permettent. Les premiers chiffres font état de **5 morts, 10 blessés et 1 disparu**.
- De nombreuses **rivières sont en crue** ce 4 octobre, à travers le pays.
- **La route nationale #2, qui relie la capitale aux départements du Grand Sud, est coupée** à hauteur de Petit-Goâve, où le pont La Digue a cédé dans la journée du 4 octobre.
- **Les communications, incluant la communication téléphonique, sont rompues** entre la Grand'Anse et le reste du pays, depuis la matinée du 4 octobre, et la communication téléphonique est très limitée avec le département des Nippes.
- **Deux valises satellitaires sont mises à la disposition du Centre d'opérations d'urgence national (COUN)** par l'Association nationale des Scouts d'Haïti pour **établir la communication avec les zones les plus touchées**. Les Nations unies ont également mis à la disposition du Gouvernement haïtien **2 téléphones satellites**.
- Les opérations d'évacuation se sont poursuivies jusque dans la matinée du 4 octobre dans les départements du Grand Sud et ont commencé dans l'après-midi dans les départements du Grand Nord. Au total **15.623 déplacés sur l'ensemble du pays se sont dirigés vers les 152 centres d'hébergement**.



- Au Wharf de Jérémie, à Port-au-Prince, dans la soirée du 3 octobre, **130 enfants, dont des nourrissons et 17 enfants handicapés** de l'orphelinat « *Pye dous* », **ont été évacués** au Lycée Fritz Pierre Louis
- **21 personnes handicapées ont été évacuées** vers le lycée Philippe Guerrier des Cayes, dans le Sud.
- **25 circuits électriques** répartis dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince sont consignés soit pour **déclenchement automatique**, soit sur **demande de la population pour cause de défauts constatés**.
- Au **barrage hydroélectrique de Péligre**, dans le département du Centre, l'Électricité d'Haïti, de concert avec le ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, **continue d'évacuer 100 m<sup>3</sup> d'eau** pour des raisons de sécurité.
- Le **ministère de la Santé publique et de la Population** a procédé à **l'évacuation interne de l'hôpital de l'Immaculée conception des Cayes**, dans le Sud.
- Le **SEMANAH/CODOMAR** maintient les **mesures d'interdiction de cabotage dans toutes les zones côtières du pays**. Les navires doivent rester dans leur port d'attache ou dans les eaux abritées jusqu'à nouvel ordre.
- Les **Centres d'opérations d'urgence** sont toujours **activés** et les activités de sensibilisation ont été encore renforcées par rapport aux risques **d'inondation, de glissement de terrain, d'éboulement et d'effondrement**.
- **La solidarité nationale commence à se manifester**. A cet effet, un formulaire rappelant les procédures douanières est disponible en trois langues (français, anglais et espagnol).
- Une **mission hélicoptérée de reconnaissance** dans le Sud et la Grand'Anse est prévue pour la matinée du 5 octobre 2016 (UNDAC/DPC).



## Date et heure

Mardi 4- mercredi 5 octobre 2016 (24 h00).

## Période couverte

Le présent rapport couvre la soirée du 4 octobre jusqu'à au mercredi 5 octobre 2016 à midi (12h00).

## Situation météorologique

### Description

Le puissant ouragan Matthew est toujours classé catégorie 4 à 5h00 PM, GMT.

Localisation : 19.4 N et 74.3 W soit à 157 km Nord Nord-Ouest de Jérémie (Haïti) et 105 km Est, au Sud-est Guantanamo de Cuba.

Vent max : 220 km/h.

Déplacement : Nord à 15 km/h.

Pression minimale : 949 hPa ou 28.03 pouces.

### Observation sur Haïti

Un temps couvert, de la pluie continue, modérée à forte, et des rafales de vents violents sont associés au passage de Matthew aujourd'hui en Haïti. Des cumuls importants de pluie se sont déjà déversés au niveau de la péninsule du Sud du pays. Les conditions maritimes restent et demeurent extrêmement dangereuses avec des vagues pouvant arriver jusqu'à 10 pieds.

### Prévision sur Haïti par rapport à l'ouragan Matthew

Le centre du géant ouragan Matthew de catégorie 4 se dirige vers les côtes Est de Cuba avec une vitesse de 17 km/h. Il est à noter que cette perturbation est toujours porteuse de pluies diluviennes fortes à extrêmes pour Haïti dans les prochaines 12 à 18 heures. Par conséquent, les risques d'inondations sévères accompagnés de coulées de boues et des cas de submersions marines restent évidents à l'échelle du pays avec une intensité supérieure pour les régions côtières de la Grand'Anse, des Nippes, de l'Artibonite et du Nord-Ouest.



## Suivi de la situation météorologique au niveau des

Département	Commune	Météo et actions entreprises
<b>Grand'Anse</b>	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de nouvelles de la Grand'Anse</li></ul>
<b>Nippes</b>	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vent léger en plaine et modérés en hauteur</li><li>• Pluie fine à modérée</li><li>• Petite rivière de Nippes, Serpent et d'autres du département en crue</li></ul>
<b>Ouest</b>	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vent et pluie modérée sur plusieurs communes durant la matinée et jusqu'au soir.</li></ul>
<b>Sud</b>	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pluies fines à modérées jusqu'au soir</li><li>• Mer agitée</li></ul>
<b>Sud-Est</b>	Ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Calme pour le moment</li></ul>
<b>Haut Artibonite</b>	Ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pluie modérée à forte depuis 11h du matin</li><li>• Marée haute au niveau des Gonaïves</li><li>• La rivière d'Ennery commence à se gonfler</li></ul>
	Gonaïves	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marée haute</li></ul>
	Ennery	<ul style="list-style-type: none"><li>• La rivière d'Ennery commence à se gonfler</li></ul>
<b>Bas Artibonite</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Pluie modérée sur tout le département.</li></ul>
	Grande Saline	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mer houleuse</li></ul>
	Saint-Marc	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mer houleuse</li></ul>
<b>Centre</b>	Belladère	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rafale de vents</li></ul>
	Hinche	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pluie fine à modérée</li></ul>
	Savanette	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rafale de vents</li></ul>
<b>Nord</b>	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pluie modérée à forte</li><li>• Rivières en crues</li><li>• Ciel nuageux</li></ul>
<b>Nord'Est</b>	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pluie fine sur les communes en hauteur. Vents modérés en hauteur</li></ul>
<b>Nord'Ouest</b>	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vent modéré et ciel partiellement nuageux.</li></ul>
	Saint-Louis du Nord	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mer plus ou moins agitée</li></ul>

départements



## Tableau des bilans et dégâts

BILAN DES DEGATS ET DOMMAGES														
Département	Degats humains			Evacuation (72h max)			Protection	Degats habitat				Education		Sante/EPA H
	Morts	Disparus	Blessés	Personnes evacuees en abris d'evacuati on (72h max)	Abris d'evacuati on ouverts	Personnes evacuees chez des amis/famil le	Cas de protection	Maisons inondées	Maisons fortement endomma gees	Maisons détruites	Familles sinistrées (avec habitat fortement endomma ge / détruit)	# Ecoles endomma gees	# Ecoles détruites	Cas de cholera
Artibonite			1											
Centre														
Grande- Anse				3,600	24		349							
Nippes			2	2,621	45			1,580	399	247	2,226	6		
Nord														
Nord-Est														
Nord- Ouest				6	2									
Ouest	2		2	4,982	41			219	25	12	256			
Sud	3	1		1,734	10			56	18	59	133			6
Sud-Est			5	2,680	30	28			58	30	88			2
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>15,623</b>	<b>152</b>	<b>28</b>	<b>349</b>	<b>1,855</b>	<b>500</b>	<b>348</b>	<b>2,703</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

## Estimation des besoins pour les 15 premiers jours<sup>1</sup>

- <sup>1</sup>Kit de ration sèche = 375 g (300 g de riz, 50 g d'haricot, 25g d'huile, 5g de sel) par personne par jour
- Eau boisson/ potable = 1,5 litre par personne par jour
- Tablette de chlore=2 par famille par jour
- Kit d'hygiène familial=1 par famille
- JERICANE=2 par famille
- Tente familiale= 1 par famille de 5 personnes
- Bâches =2 par famille
- Matelas= 2 par famille
- Moustiquaire=2 par famille



ESTIMATIONS DES BESOINS POUR 15 JOURS										
Département	RATIONS SECHES (GRAMMES)	EAU BOISSON (L)	CHLORE (tablette)	KIT HYGIENE	JERRY CAN	ABRIS D'URGENCE (TENTES OU BACHES)	OUTILS REPARATION	MATELAS	MOUSTIQUAIRE	COUVERTURES
Grande-Anse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nippes	62,606,250	400,680	534,240	2,226	4,452	2,226	2,226	4,452	4,452	4,452
Nord										
Ouest	7200000	46,080	36,960	256	512	256	256	512	512	512
Sud	3740625	23,940	31,920	133	266	133	133	266	266	266
Sud-Est	2475000	15,840	21,120	88	176	88	88	176	176	176
TOTAL	76,021,875	486,540	624,240	2,703	5,406	2,703	2,703	5,406	5,406	5,406

## Impact au niveau des départements

Ces informations émanent des premières évaluations rapides au niveau des différentes communes des départements.

Département	Communes	Dégâts
<b>Grand'Anse</b>	Dame Marie (sections communales 1 <sup>re</sup> Bariadelle 1 <sup>re</sup> et 4 <sup>e</sup> Petite Rivière), les Irois, Anse-d'Hainault.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Communication totalement coupée avec le département depuis la matinée du 4 octobre</b></li> <li>• Inondations côtières et maisons endommagées</li> </ul>
	Ville de Jérémie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mer commence déjà à rentrer dans la ville</li> <li>• La montée d'eau risque d'affecter le wharf</li> <li>• Evaluation faite dans l'abri Nord Alexis en vue de déterminer les potentiels cas de maladies</li> <li>• Une accidentée et une personne hémiplegie en abris à Saint Antoine de Padoue</li> </ul>
<b>Artibonite</b>	Anse Rouge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Route coupée au niveau de Coridon</li> </ul>
	Ennery	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs toitures de maisons emportées, au niveau 2<sup>e</sup> section Odigé</li> </ul>
<b>Nippes</b>	Grand Boucan	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inondations / Raz de marée</li> </ul>
	Paillant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 toitures d'écoles envolées</li> <li>• 1 église endommagée</li> </ul>
	Anse à veau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 80 déplacés mis dans 1 abri provisoire</li> </ul>
	Arnaud	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 pylône téléphonique renversé sur la RN 2</li> </ul>



Département	Communes	Dégâts
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication très difficile avec la commune</li> </ul>
	Azile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 blessé par chute d'arbre</li> </ul>
	Miragoâne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 blessé enregistré</li> <li>• 3 écoles détruites dont les toits ont été emportés</li> <li>• 2 pylônes électriques endommagés</li> <li>• 3 pompes à essence affectées</li> <li>• Un local de restaurant détruit</li> </ul>
	Plaisance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toiture de l'église catholique envolée</li> </ul>
	Petit Trou de Nippes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication coupée depuis la matinée du 4 octobre</li> </ul>
	Baradères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication coupée depuis la matinée du 4 octobre</li> </ul>
<b>Sud</b>	Tiburon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ une dizaine de maisons inondées, dans la localité de « Lagon Ti Bouchi, Tapion et Kafou »</li> <li>• D'énormes plantations de bananiers sont détruites aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> section et disparition de têtes de bétail sont à signaler</li> <li>• 18 maisons inondées dans la localité Nan Sab</li> <li>• Glissement de terrain à « Anse Milieu » provoquant la rupture de la circulation (Trajet Les Anglais ↔ Tiburon)</li> <li>• Débordement de la mer au niveau de Tapion</li> </ul>
	Roche à Bateau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À Carpentier : une maison complètement détruite avec une femme et deux enfants, dont une fille et un garçon. Les victimes sont à l'hôpital de Port-Salut</li> <li>• A Table au diable, dans la 1<sup>re</sup> section communale de Roche-à-Bateau, une dizaine de maisons sont inondées</li> <li>• Débordement de la mer jusqu'à la route au niveau de la 1<sup>re</sup> section avant Table au diable</li> <li>• Une partie du centre-ville de Roche à bateaux est inondée</li> <li>• D'énormes plantations de bananiers sont détruites au niveau de la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> section</li> <li>• Plusieurs têtes de bétail emportées</li> </ul>



Département	Communes	Dégâts
	Port-Salut	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 bateau et 1 pirogue (bois fouillé) détruits</li> <li>• Les plages de Pointe Sable et de Carpentier sont envahies par la mer</li> <li>• 1 Mort, Louissaint ainsi connu, trappé dans sa maison détruite, étant malade</li> </ul>
	Chardonnières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Localité Ile à Vache (une petite localité de Charbonnière) est complètement inondée</li> </ul>
	Côteaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marée montante dans la localité L'Islet, 1<sup>re</sup> section</li> </ul>
	Ile à Vache (Kay Kok, Caille à l'eau)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 bateaux détruits</li> <li>• 17 filets, 354 nasses, 6 pirogues (bois fouillés) emportés</li> <li>• 22 commerçants ont déclaré avoir perdu leur stock à cause de la marée montante</li> </ul>
<b>Sud-Est</b>	Belle Anse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Belle Anse est la zone la plus affectée</li> <li>• Raz-de-marée et débordement de la rivière Guimby</li> </ul>
	La Vallée Anse-à-Pitres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La toiture de l'église Béthanie emportée</li> <li>• 2 cas de sauvetage par les pompiers</li> </ul>
	Jacmel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 blessés à Jacmel</li> </ul>
	Marigot	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des dégâts importants sur les bananeraies (agriculture)</li> </ul>
<b>Ouest</b>	Anse-à-Galets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Zabelus Glaus, 90 ans est, décédé, percuté suite à la chute d'un arbre dans sa cour</li> </ul>
	Arcahaie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toitures de 7 maisons emportées</li> </ul>
	Cabaret	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abris à école nationale de Fovo</li> </ul>
	Carrefour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toitures de 9 maisons emportées.</li> </ul>
	Cite Soleil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 67 personnes en abri depuis le 3 octobre, mais ont laissé l'abri dans la matinée du 4 octobre.</li> </ul>
	Cornillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abris à église de Dieu Pentecôte.</li> </ul>
	Croix des Bouquets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 abris à école Pain de Fathie et au COUC.</li> </ul>
	Fond-Verrettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abris refuges en service</li> <li>• Crue de la rivière sans débordement.</li> </ul>
	Ganthier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abri ouvert a école nationale de Ganthier.</li> <li>• Inondations du centre-ville par la rivière Blanche.</li> <li>• Route bloquée par les eaux de la rivière.</li> </ul>
	Grand-Goâve	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abri au lycée Fito Gracia</li> </ul>



Département	Communes	Dégâts
	Gressier	<ul style="list-style-type: none"><li>• 102 maisons inondées à Cité Sainval</li><li>• Les personnes en abri sont retournées à leur domicile</li></ul>
	Kenscoff	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombreuses chutes d'arbre sont à signaler</li></ul>
	Léogâne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Crue de la Rouyonne</li></ul>
	Pétion-Ville	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chutes d'arbres et toitures emportées ; 2 maisons endommagées par chute d'arbre.</li></ul>
	Petit-Goâve	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déplacement latéral complet du Pont sur la rivière La Digue, information confirmée par le MTPTC départemental – circulation sur la Nationale #2 coupée.</li><li>• Un mort, M. Jean Dieuseul Volant, 75 ans et deux blessées, Mme Kathy Edouard et Mme Aldena Yvrose, à la suite de la chute d'un arbre sur leur maison.</li><li>• Abris au Lycée Faustin Soulouque</li></ul>
	Pointe à Raquette	<ul style="list-style-type: none"><li>• Abri au lycée nationale de Pointe à Raquette</li><li>• Grosses vagues durant la nuit du 3 octobre</li></ul>
	Port au Prince	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les toitures de 7 maisons emportées</li></ul>
	Tabarre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Crue de la Rivière Grise</li></ul>

## Actions au niveau des départements

L'ensemble des départements ont procédé à :

- L'intensification des mesures d'évacuation des populations sur tout le territoire, particulièrement dans les départements du Sud, Sud-est, Nippes, Grand-Anse, Ouest, Artibonite.
- La diffusion des différents bulletins météo sur l'évolution du phénomène aux délégués et aux autres responsables départementaux, aux maires et aux médias.
- La mobilisation des comités communaux et locaux de gestion des risques et des désastres et des brigadiers-volontaires de la protection civile et de la Croix Rouge.
- La réalisation d'actions d'information du public, incluant les actions de sensibilisation, notamment dans les zones à risque, et d'activités de préparation de la réponse aux urgences. Les réseaux sociaux et les



plateformes de messagerie (SMS, Whatsapp...) sont largement utilisés au niveau des communautés.

## Les actions des secteurs

Secteur	Bilan provisoire	Actions prioritaires
Travaux publics	<b>Département de l'Ouest</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>A Petit Goâve</b>, Le pont jeté sur la rivière La Digue est emporté par les eaux en furie. Il aurait subi un déplacement transversal entre 6 et 7 mètres vers l'aval.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une mission d'évaluation du MTPTC sera dépêchée sur les lieux le 5/10/2016 afin de trouver une solution temporaire.</li> </ul>
	<b>Département du Sud</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <b>route nationale #2</b> est coupée au niveau du pont La Digue à Petit-Goâve. Elle est également jonchée d'alluvions.</li> <li>• La circulation est interrompue entre <b>Les Anglais et Tiburon</b> à la suite d'un glissement de terrain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La direction départementale du Sud est mobilisée sur la nationale #2 immédiatement après le passage de l'ouragan Matthew en vue de procéder au déblaiement de la chaussée.</li> <li>• Le MTPTC attend la décrue des eaux pour intervenir sur l'axe routier « Les Anglais-Tiburon »</li> </ul>
	<b>Grand'Anse :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La ville de Jérémie</b> est coupée avec le reste du département. Toutes les routes intercommunales sont endommagées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La direction départementale est mobilisée en attendant l'amélioration des conditions atmosphériques pour faire une évaluation de la situation et prendre les mesures qui s'imposent.</li> </ul>
	<b>Département des Nippes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines villes du <b>département des Nippes</b> ont été inondées, telles que : Baradères. Grand Boucan, Miragoâne, Petit-Trou de Nippes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune action n'est encore entreprise en attendant la nette diminution des eaux.</li> </ul>



Secteur	Bilan provisoire	Actions prioritaires
	<p><b>Département du Sud'Est,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une partie des accotements, côté droit du tronçon <b>Cayes-Jacmel – Marigot,</b> est endommagée par les houles cycloniques dans les endroits où il n'existait pas de murs de protection.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une évaluation post-cyclonique sera réalisée dès les 5 et 6 octobre 2016.</li> </ul>
	<p><b>Département de l'Ouest,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau des crues de la Rivière grise a atteint le tablier du pont.</li> <li>• <b>La route de Kenscoff, au niveau de Fermathe</b> a été obstruée par la chute de poteaux électriques et d'arbres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pont de la Croix-des-Bouquets est fermé temporairement à la circulation.</li> <li>• La direction départementale de l'Ouest aidée par l'HL Construction et <i>Coles Engineering</i> a rétabli la circulation.</li> </ul>
<p><i>Dans les autres départements, RAS. Cependant, des évaluations se préparent pour les prochaines heures.</i></p>		
<b>Agriculture</b>	Le MARNDR s'apprête à apporter son appui dans le cadre des travaux d'urgence qu'il compte réaliser pour réhabiliter les routes vicinales endommagées.	
	<p><b>Département du Sud</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le département du Sud, les premières informations font état d'arbres déracinés. Les récoltes sont fortement affectées.</li> <li>• Il est aussi signalé que des têtes de bétail sont emportées par les eaux en furie. Des tronçons de route sont coupés par endroit.</li> </ul>	
	<p><b>Département du Sud-Est</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le Sud-est, les premières informations font état d'arbres déracinés. Des plantules de banane à Marigot surtout, de maïs, de pois congo en floraison, de maïs à maturité, ont subi des dommages.</li> <li>• Plusieurs têtes de bétails sont emportées par les eaux en furie.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les Nippes, des dégâts assez considérables au niveau des cultures, des plantations d'arbres sont rapportés.</li> <li>• Des têtes de bétail ont été emportées. Des systèmes d'irrigations sont ensablés.</li> <li>• Des <b>routes vicinales sont coupées</b></li> </ul>	



Secteur	Bilan provisoire	Actions prioritaires
	<p><b>Département de l'Ouest</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le département de l'Ouest est surtout affecté du côté sud.</li> <li>Les premières évaluations font état de dégâts importants au niveau des systèmes d'irrigation de Léogâne, Grand-Goâve, Petit-Goâve avec des sédimentations, des brèches au niveau des canaux d'irrigation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des mesures urgentes sont envisagées pour remédier à cet état de fait.</li> </ul>
	<p><b>Département de la Grand-Anse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Selon les premières informations, le département de la Grand-Anse est très touché. Mais faute de communication, aucune information sur le bilan n'est encore disponible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des informations ultérieures seront fournies.</li> </ul>
<b>Eau potable et assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des sources d'eau sont contaminées par les eaux de ruissèlement et le débordement des eaux usées.</li> </ul>	<p><b>Département du Sud</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le Sud, l'installation des 3 <i>bladders</i> dans 3 abris provisoires par la DINEPA</li> </ul>
<b>Sécurité &amp; protection</b>	<p>Toutes les cellules départementales ont procédé aux actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister aux évacuations</li> <li>Siéger aux centres d'opérations d'urgence</li> <li>Faire le rapportage de situation des groupes vulnérables</li> <li>Faire partie de l'équipe d'appui psychosocial</li> </ul> <p>D'après les derniers rapports en date du lundi 3 octobre 2016, plusieurs enfants et personnes handicapées se retrouvaient sur différents sites.</p>	
	<b>Département du Sud</b>	



Secteur	Bilan provisoire	Actions prioritaires
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dans le <b>Sud</b>, 187 abris provisoires sont disponibles. A ce jour, 91 des 187 abris sont considérés comme prioritaires (c'est-à-dire, ont été proprement évalués avant les présentes opérations).</li><li>• Accompagnement de (2) deux enfants handicapés non accompagnés (deux garçons respectivement âgés de 11 et 13 ans). Ces deux enfants auraient été identifiés et seraient déjà suivis par les agents de la protection civile en charge de la gestion dudit abri du lycée Philippe Guerrier.</li><li>• Concernant les évacuations effectuées en date du 30 septembre 2016 sur l'île à vache, les points focaux protection ont précisé qu'elles ont concerné un groupe de 89 individus constitués de 14 enfants, 44 femmes (dont deux sont en état critique), dix personnes âgées et 21 hommes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les agents déployés dans les abris provisoires situés aux Cayes ont bénéficié d'une session de formation de rappel des principes de la protection civile dans les opérations d'urgence, conduite en juillet 2016 par le BSEIPH.</li><li>• Evacuation des personnes à mobilité réduite a été entamée le 3 octobre.</li><li>• Les personnes déplacées ont été recueillies à l'école Saint-François d'Assise de l'île à vache, évaluée comme un abri accessible.</li><li>• Cependant, des difficultés de communication avec le grand Sud n'ont pas permis d'avoir des informations précises sur le déroulement de cette activité.</li></ul>
	<p><b>Département des Nippes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le point focal protection des <b>Nippes</b> a informé que les opérations d'évacuation ont tardé à commencer dans le département.</li><li>• Néanmoins, un seul abri provisoire (en l'occurrence, l'École nationale de</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des agents ayant reçu des formations avec l'OIM et le BSEIPH sont actuellement mobilisés sur le terrain.</li></ul>



Secteur	Bilan provisoire	Actions prioritaires
	<p>Miragoâne) avait été récemment évalué dans le département. Ce bâtiment aurait par ailleurs été amélioré et renforcé en termes de capacités d'accueil des personnes à besoins spécifiques par l'ONG internationale Handicap International.</p>	
	<p><b>Département Grand'Anse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la <b>Grand-Anse</b>, le point focal protection a signalé quelques cas enregistrés d'altercations entre les autorités et des individus qui ont refusé de rejoindre les abris provisoires à Jérémie en date du 2 octobre 2016.</li> <li>• Une personne a été interpellée pour injures à l'endroit des agents de la PNH.</li> <li>• La SDH a informé la représentante locale de l'Office de la protection du citoyen (OPC) de la situation pour le suivi de ces dossiers.</li> <li>• Le point focal attire l'attention sur le manque de ressources disponibles (fournitures, énergie, nourriture), constaté dans des abris provisoires locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le point focal protection suit la poursuite des évacuations.</li> </ul>
	<p><b>Département de l'Ouest</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au Wharf Jérémie, hier soir on a évacué au Lycée Fritz Pierre Louis <b>130</b> enfants dont des nourrissons et <b>17</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces cas sont pris en charge par l'Unicef.</li> <li>• L'assistance psychosociale est assurée par la cellule</li> </ul>



Secteur	Bilan provisoire	Actions prioritaires
	<p>handicapés de l'orphelinat « <i>Pye dous</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un garçon mineur, 13 ans, qui s'est égaré (nom : Silencieux Alisma) en provenance de St Michel, a été transféré par l'IBESR dans un centre à Delmas 3</li> </ul>	<p>protection avec l'appui des agents de la Croix-Rouge haïtienne.</p>
<p><b>Santé publique (MSPP)</b></p>	<p><b>Grand'Anse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La communication avec la <b>Grand-Anse</b> est coupée depuis le 4 octobre dans la matinée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 ambulanciers sont mobilisés au niveau de CRH mais ont besoin d'une ambulance.</li> <li>Poste de réhydratation orale au niveau de Randel</li> </ul>
<p><b>Environnement</b></p>	<p><b>Département du Sud-Est</b> Dans le Sud-Est, les premières évaluations sont résumées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Montée de la mer au niveau de Belle-Anse et Baintet ;</li> <li>Affectation de la couverture végétale notamment dans les hauteurs de Belle-Anse, de Thiotte, de la Vallée de Jacmel et une partie du Parc nationale La Visite et l'Unité 1 de la Forêt des Pins ;</li> <li>Arbres arrachés au bord des routes de Jacmel, de Baintet, de Côte de Fer ;</li> <li>Érosion des berges des rivières de Jacmel, de Baintet, de Côte de Fer ;</li> <li>Présence de sédiments et de déchets dans les villes de Jacmel, Cayes-Jacmel, Marigot et Anse-à-Pitre ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement du Corps de Surveillance Environnementale /MDE à Jacmel ;</li> <li>Enlèvement des arbres tombés sur les routes de Jacmel, Cayes-Jacmel et Marigot ;</li> <li>Appui à la sensibilisation sur les risques et dégâts potentiels du cyclone.</li> </ul>



Secteur	Bilan provisoire	Actions prioritaires
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affectation des plages de Raymond Les Bains et Ti Mouillage dans le Sud-Est, par le transport de sédiments et déchets ;</li> <li>Risque de contamination des sources, des puits et des points d'eau</li> </ul>	
	<p><b>Département de l'Ouest</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans l'Ouest, des dégâts importants sont à signaler vers l'axe sud (les Palmes, Petit Goâve, Grand Goâve)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement du Corps de surveillance environnementale /MDE à Pétion-Ville, à Tabarre, à la Croix des Bouquets, de concert avec la police ;</li> <li>Appui à l'évacuation des membres de la communauté de Tabarre de concert avec le commissaire du gouvernement et la police ;</li> <li>Appui à la sensibilisation au mégaphone sur les risques et les dégâts potentiels des communautés de Pétion-Ville, de Cité Soleil, de la Croix des Bouquets.</li> </ul>
<b>Assistance à la population</b>	<b>Département de l'Ouest</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1900 Plats chauds distribués par le MAST</li> <li>Distribution de 1900 Jerrycan par Solidarité et Acted</li> <li>Distribution de sacs de couchage et couvertures de laine par la croix rouge et l'OIM.</li> </ul>

## Croix Rouge Haïtienne

Grand'Anse :



- Evacuation dans trois points : Mackandal, Lapointe, Versailles
- Personnes hébergées en abris provisoires notamment au Lycée Nord-Alexis

**Nord-Est :**

- Sensibilisation de concert avec la DPC à travers les rues de Fort-Liberté.
- Mise en place pour envoyer des mégaphones à Caracol, Trou-du-Nord, Terrier-Rouge, Ouanaminthe, Ferrier.
- Sensibilisation à travers les medias (Radio Idéal et Radio Royal) de concert avec le COUD.

**Nord-Ouest :**

- Planification pour déploiement avec les volontaires et les coordonnateurs au bureau régional et au niveau des communes en liaison avec une délégation de la Croix-Rouge américaine en route pour le Nord-Ouest.

**Ouest/La Gonâve :**

- Visite dans les zones côtières ;
- Mobilisation de volontaires à Point-à-raquette pour sensibilisation à Plaisance, Bas-Palmiste et la ville de Pointe-Raquette ;
- Un groupe de volontaires est disponible dans un centre d'hébergement à Anse-à-Galet pour accueillir les potentiels déplacés.

**Ouest/Les Palmes :**

- Visite avec la mairie et la DPC au niveau des zones à haut risque (Petite Guinée, Fond-Sable, Percin, Bas-Tapion, Rue Denois).
- Sensibilisation à travers les rues par les volontaires. Travail fait de concert avec le COUC.

**Nippes :**

- Cellule de crise activée
- Sensibilisation des membres du comité régional et quelques volontaires dans les localités de Georges 1 et 2, Balzil, Haute-Ville, Bord-de mer, O'rouck.

**Sud-Est :**

- Mobilisation sur toute la région
- Sensibilisation des volontaires au niveau des comités locaux
- Accompagnement des volontaires dans les centres d'hébergement sur toute la région Evacuation à Jacmel, Cote-de-Fer, Anse-A-Pitre

**Artibonite :**

- Réunion avec les responsables départementaux à travers le COUD



SYSTÈME NATIONAL DE GESTION  
DES RISQUES ET DES DÉSASTRES  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

## Centre d'opérations d'urgence national

- Evacuation des habitants de la zone littorale de Wharf Gonaïves jusqu'à Anse-Rouge, La Saline. Ces habitants qui seront logés dans 127 abris provisoires identifiés par le Ministère des Affaires sociales ;
- Sensibilisation à travers les médias ;
- Organisation d'un point de presse près de l'hôpital Morne-Blanc.

### **Bas Artibonite :**

- Mobilisation d'une centaine de volontaires (secouristes, médico-social, ambulanciers, brancardiers et RLF)
- Mobilisation d'une centaine de volontaires (secouristes, médico-social, ambulanciers, brancardiers et RLF)

### **Centre/Bas Plateau :**

- Mobilisation de 25 volontaires à Mirebalais, 15 volontaires à Boucan-Carré, 20 volontaires à Belladère, 30 volontaires à Lascahobas, 22 volontaires à Saut-d'Eau et 10 volontaires à Savanette (RLF, premiers soins) ;
- Réunion avec la mairie ;
- Sensibilisation à Mirebalais par les volontaires ambulanciers.

### **Nord :**

- Sensibilisation de concert avec la DPC à travers les médias
- Participation à la réunion du COUD

## **Actions entreprises au niveau central**

### **1. Coordination**

- Des rencontres régulières sont en cours avec le Gouvernement et les structures du Système National pour l'organisation des actions de réponse.
- Evaluation sectorielle en cours de planification.
- Mobilisation des ressources pour l'assistance aux victimes.
- Planification des vols de reconnaissance et par voie terrestre pour les Irois (Grand Anse)
- Mise à disposition des valises satellitaires les partenaires nationaux et internationaux (SNU, Scouts) pour compenser la rupture partielle des réseaux de téléphonie mobile et suivi du CONATEL avec les fournisseurs de téléphonie mobile et d'internet.
- Une équipe d'appui et de coordination UNDAC (*United Nation Disaster Assessment and Coordination*), sera déployée dans les départements du Sud et de la Grande



Anse le mercredi 5 octobre 2016 si les conditions météorologiques le permettent. Pour le moment, les 7 personnels UNDAC sont à Port-au-Prince.

- Le Gouvernement est mobilisé au Centre d'opérations d'urgence national et continue à assurer le suivi de l'ouragan et la coordination avec tous les secteurs sur l'état de préparation.
- Appui à la planification de stratégies pour conduire les évaluations sectorielles et les activités de relèvement immédiat.

## 2. Information du public

A date, plus de 6 conférences de presse tenues par le Gouvernement au cours desquelles les actions prioritaires entreprises sont à signaler :

- Briefing et débriefing des autorités présentes aux rencontres.
- Mobilisations des médias (au moins 22 radio, télé, journal écrit et médias en ligne, y compris la TNH).
- Communiqué sur les conférences.
- Production texte et vidéo + Publication sur page Facebook et autres réseaux sociaux MICT.
- Préparation technique de la salle (son, éclairage).
- Elaboration des lignes de presse.
- Communiqué sur la conférence.
- Production texte et vidéo + publication sur page Facebook et autres réseaux sociaux MICT.
- Animation des réseaux sociaux et des plates-formes de communication de la Protection civile.
- Cellules d'écoute activées, revue de presse nationale et internationale effectuée.

A noter que 11 interventions par téléphone ont été réalisées dans la matinée du 4 octobre avec la coordination du Pool de communication.

## 3. Secteur privé des affaires

AGERCA (en coordination appui avec le secteur privé) a pu mobiliser les ressources ci-après :

- Génératrices pour COUN : Boulos & Valério Canez
- Ampoules néons et *hand sanitizer* : Valério Canez
- Eau potable : National (300 sachets d'eau) & Culligan (3600 bouteilles de 1 litre)



#### 4. Actions de la communauté internationale

- OCHA (appui à la coordination)
- ECHO :
  - i. Mobilisation d'un mécanisme de financement d'urgence avec la CRH
  - ii. Emergency Tools kit débloqué à Bruxelles – 300,000 EUR – à définir quel montant peut être alloué à la réponse en Haïti
  - iii. Deux mécanismes sont possibles : (i) Mécanisme Européen de Protection Civile (besoin de demande formelle du Gouvernement); (ii) fonds supplémentaires sur la base d'une analyse de besoins fiable.
- UNDAC (appui à la coordination et à la communication)
- CDEMA (appui à la planification de la phase préparatoire et la réponse)
- USAID/OFDA (offre de produits de première nécessité et appui logistique et financier)
- Ambassade du Japon (Matériel et équipements d'urgence)
- Predict (Appui suivi météorologique & appui évacuation)
- Internews Network (appui au secteur media et communication)
- JP/HRO (appui logistique à la protection civile)

#### MSF

- Kit médicaux pour 600 personnes disponibles

#### ACTED

- 8 équipes déployées dans le Sud et la Grande Anse (évaluateurs, sensibilisation et évacuation)
- Distribution de l'eau, nourriture et Aquatab.

#### CARE

- Equipe déployée à Jérémie
- Distribution de plats chauds à 600 personnes dans 3 abris de Jérémie le 3 octobre. Pas d'information additionnelle a date.

#### OFDA/USAID

- Stock NFI à Miami. Arrivée prévue pour mercredi 5 ou jeudi 6 2016
- Distribution par OIM selon les priorités de la DPC

#### OMS/OPS



SYSTÈME NATIONAL DE GESTION  
DES RISQUES ET DES DÉASTRES  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

## Centre d'opérations d'urgence national

- 4 équipes déployées au nord et au sud du pays
- Une cellule d'urgence au sein du MSPP
- Disponibilité de sacs mortuaires

### OIM

- Stock pré positionné pour 8000 familles
- Equipes disponibles pour l'évaluation et la distribution
- 40 véhicules dans le Grand Sud et Gonaïves
- Accords avec des transporteurs pour matériels et personnels
- Equipement pour dégagement des routes

### Concern

- Stock en kits d'urgence pour 400 familles

### Solidarités International- DINEPA-MSPP

- Pré-positionnement de matériels dans les communes dans le cadre de la lutte contre le choléra.

### Plan

- Intégration aux équipes terrain de la DPC
- Attention pour 25,000 familles

### World Vision

- Intervention au Nord, Ile de la Gonâve Plateau Central

### UNFPA

- Kits et médicaments disponibles

### ONUWOMEN

- Staff mobilisé au COUN pour des actions contre la violence à l'égard des femmes

## Recommandations

- Poursuite de la prise en charge des personnes en abris.
- Survol aérien sur les zones non accessibles.
- Rétablissement urgent des voies de communication, notamment sur les grandes artères.



SYSTÈME NATIONAL DE GESTION  
DES RISQUES ET DES DÉASTRES  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

## Centre d'opérations d'urgence national

- Déploiement des équipes pour les évaluations multisectorielles.
- Définition et diffusion des lignes prioritaires de réponse et de relèvement par le Gouvernement.
- Prise en compte des mécanismes de coopérations bilatérales et multilatérales par le Gouvernement et ses partenaires.
- Suivi urgent sur les cas de choléra enregistrés dans le Sud-est et renforcement des actions de sensibilisation par rapport aux maladies hydriques et autres risques d'épidémie.
- Renforcement des actions de sensibilisation par rapport aux risques d'inondations, de glissement de terrain et d'éboulements.

*Prochain rapport : le mercredi 5 octobre à 22h00.*